

# Bromure de pyridostigmine (MESTINON®)

## Fiche patient

*Cette fiche actualisée en 2024 par les gastroentérologues du GFNG (Groupe Français de Neuro-Gastroentérologie) a pour but d'informer les patients atteints de constipation chronique sévère avant la prise de traitement par bromure de pyridostigmine. Elle peut être téléchargée gratuitement sur le site du GFNG ([www.gfng.fr](http://www.gfng.fr)).*

### Indication et efficacité

Le bromure de pyridostigmine (Mestinon®) est indiqué dans le traitement de la myasthénie (maladie musculaire). Il peut être prescrit également en cas « d'atonie intestinale », souvent associée à la constipation.

Le bromure de pyridostigmine prolonge la durée de vie de l'acétylcholine, neurotransmetteur impliqué notamment dans la contraction des muscles du tube digestif. De ce fait, il stimule les contractions intestinales (du côlon) ce qui permet une accélération du transit.

L'effet n'a pas été très bien évalué, mais des petites études ont montré un intérêt dans le traitement de la constipation chez des patients diabétiques, ou dans le contexte de sclérodermie. Son utilisation peut être envisagée en cas de constipation résistante aux traitements laxatifs usuels.

### Dose et effets indésirables

Le traitement doit être initié à la dose de 1 cp (60 mg) matin et soir, à prendre pendant ou en dehors des repas. Son efficacité doit être évaluée régulièrement, pour augmenter la dose en cas d'effet insuffisant, ou la diminuer (voire arrêter le traitement) en cas d'effet indésirable.

Les effets indésirables les plus fréquents (plus d'un patient sur 10) sont une augmentation des sécrétions salivaires, lacrymales, une hypersudation, des contractions ou spasmes musculaires, des étourdissements. Au niveau digestif, le traitement peut entraîner des nausées, diarrhées, douleurs abdominales.

Ce traitement peut être associé si besoin à d'autres laxatifs osmotiques ou de lest.

### Contre-indications, précautions d'emploi, grossesse

Le Mestinon® ne peut vous être prescrit si vous souffrez d'une allergie à la substance active ou excipients, d'un asthme, d'une maladie de Parkinson, d'une obstruction des voies urinaires ou d'une occlusion digestive.

Il sera utilisé avec prudence en cas de maladie respiratoire chronique, d'hypotension artérielle ou troubles du rythme cardiaque, ulcère gastroduodéal, épilepsie, insuffisance rénale chronique.

Les données concernant la grossesse et l'allaitement sont très limitées, mais il est préférable de ne pas prendre ce traitement dans ces 2 situations.

### Coût

Le traitement est remboursé par l'assurance maladie, sur ordonnance.